

2024-12-12-03

**Enjeux des interruptions  
de services en francisation en Estrie**

---

Adoption lors du conseil d'administration de la Table des MRC de l'Estrie, le 12 décembre 2024.

**CONSIDÉRANT QUE** 2,7 % de la population immigrante admise au Québec de 2012 à 2021 et présente en janvier 2023 vit en Estrie ;

**CONSIDÉRANT QUE** nous ne pouvons évaluer scientifiquement l'effet des cours de francisation sur la population immigrante de l'Estrie, comptant 17 580 personnes, dont 90 % connaissent maintenant le français, ce qui n'était pas le cas au moment de leur arrivée, alors que 60,5 % des personnes immigrantes permanentes admises en 2020 ne connaissaient pas le français ;

**CONSIDÉRANT QU'**une cinquantaine de personnes, principalement des enseignants en francisation de la région de l'Estrie, ont manifesté pour dénoncer les effets sur les personnes immigrantes de notre région des coupes du gouvernement du Québec en francisation ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'apprentissage du français est un levier essentiel pour l'intégration sociale, la participation économique et l'engagement communautaire des personnes immigrantes dans la région de l'Estrie ;

**CONSIDÉRANT QUE** les coupures de services de francisation accentuent les défis pour les entreprises estriennes déjà affectées par la pénurie de main-d'œuvre, limitant leur compétitivité et leur croissance ;

**CONSIDÉRANT QUE** la perte de services de proximité à l'extérieur des grands centres comme Sherbrooke, réduisant ainsi l'accessibilité et augmentant les coûts pour les individus et les entreprises ;

**CONSIDÉRANT QUE** les délais d'attente pour l'accès aux cours de francisation du ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration dépassant souvent les six mois prescrits par la loi 14 (projet de loi 96), créant une barrière à l'intégration et au respect des exigences linguistiques légales ;

**CONSIDÉRANT QUE** les alternatives comme les cours en ligne ou les services communautaires restreints ne compensent pas adéquatement les besoins ;

**CONSIDÉRANT** le stress encouru par les personnes immigrantes face à la perte du soutien envers leur formation qui affecte leur cheminement vers la résidence permanente ou le renouvellement de permis de travail ;

**CONSIDÉRANT** les conséquences pour les entreprises et le climat de travail qui souffre d'une communication limitée entre collègues et d'un recours accru à l'anglais ;

**CONSIDÉRANT** le rôle crucial des cours de francisation dans l'apprentissage des valeurs québécoises, favorisant le vivre-ensemble et le développement de liens interculturels ;

**CONSIDÉRANT** qu'en Estrie, ce sont plus de 1 000 élèves qui sont privés de cours de francisation en raison des coupures ;

**CONSIDÉRANT** l'annonce de Québec du 28 novembre 2024, qui ajoute 10 millions \$ afin « d'augmenter l'offre de francisation dans le réseau des centres de services scolaires » ;

**CONSIDÉRANT** que cette somme de 10 millions \$ sera répartie dans des centres de services qui n'ont pas sur leur territoire ou dans un rayon d'une dizaine de kilomètres de services de francisation déjà organisés par le MIFI (ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration) ;

**CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) ne recevra rien de cette aide financière, malgré qu'en raison des balises budgétaires, le CSSRS a été contraint de mettre fin aux cours de francisation ;

**CONSIDÉRANT** que les cours de francisation se sont terminés à la fin novembre du côté des Hauts-Cantons ;

**CONSIDÉRANT** que même s'ils devraient être éligible à recevoir du financement, les CSS des Sommets et des Hauts-Cantons ne peuvent prévoir les inscriptions et les embauches de personnels avant d'avoir les confirmations et modalités de l'aide financière ;

**PAR CONSÉQUENT**, sur la proposition de Pierre Tétrault appuyée par Julie Morin et adopté à l'unanimité :

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil d'administration de la Table des MRC de l'Estrie :

**RÉITÈRE** au gouvernement du Québec, et particulièrement au ministre de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration, l'urgence d'investir les ressources nécessaires pour le maintien et le développement des services de francisation, particulièrement en Estrie, en s'assurant qu'ils soient adaptés aux besoins locaux et accessibles à tous ;

**INTERPELLE** le caucus estrien de la CAQ afin d'appuyer les territoires estriens ;

**DEMANDE** au gouvernement de revenir sur la décision de cesser le financement de la francisation en présentiel, de maintenir les services pour les étudiants en cours de cheminement et de prioriser ceux figurant sur les listes d'attente ;

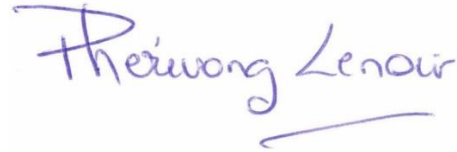
**SOULIGNE** l'importance de financer des alternatives de proximité pour pallier aux coupures et répondre à la demande croissante, tout en s'assurant d'une offre variée incluant présentiel et virtuel ;

**ENCOURAGE** la mobilisation de toutes les parties prenantes pour défendre l'accès à des services de francisation de qualité et garantir une intégration réussie des nouveaux arrivants, essentielle à la prospérité économique et sociale de la région.



---

Philippe-David Blanchette  
Directeur général  
Table des MRC de l'Estrie



---

Monique Phérvong Lenoir  
Présidente du conseil d'administration  
Table des MRC de l'Estrie